Annexe 1e

Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale
Direction générale des Relations collectives de travail

Commission paritaire de la batellerie

ACTE D'ADHÉSION À LA CCT DU 3 OCTOBRE 2012 FIXANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION POUR LES TRAVAILLEURS DE LA BATELLERIE OCCUPÉS SUR LA BASE DE LA «NAVIGATION EN SYSTÈME»

L'entreprise:

Établie à:

N° d'entreprise:. :

Inscrite à la Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales en faveur des travailleurs de la navigation intérieure,

Adhère par la présente à la CCT du 3 octobre 2012 fixant les conditions de travail et de rémunération pour les travailleurs de la batellerie occupés sur la base de la «navigation en système» pour: tous les travailleurs*/une partie des travailleurs* occupés sur la base de la «navigation en système» pour les navires suivants et à partir de:

.....

L'entreprise s'engage à respecter strictement toutes les dispositions de cette convention.

Fait à

Date

Signature

Nom, prénom et fonction du signataire

Case réservée à l'administration

La commission paritaire de la batellerie a pris connaissance de la demande d'adhésion ci-dessus et a rendu un avis positif unanime en sa séance du .....

Le Président de la Commission paritaire de la batellerie

* Biffer la mention inutile